

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 3 (1911)
Heft: 1

Artikel: L'honneur ouvrier
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382844>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la Belgique et la Suisse. Nous devons nous adresser à d'autres Etats, à l'Amérique latine, par exemple.

La situation n'est pas sans gravité, et la question de l'alimentation publique demande à être étudiée avec soin. Une guerre européenne provoquerait chez nous une crise des plus sérieuses, des plus angoissantes.

G. Aubord.



L'honneur ouvrier.

Chaque fois que les ouvriers sont en lutte, la bourgeoisie se montre incapable de saisir la portée des exigences de devoir solidaires que les travailleurs font valoir entre camarades de classe. La majeure partie du monde bourgeois voit dans les actes de solidarité que l'ouvrier demande à son frère de travail, que le camarade réclame du camarade une exigence injuste, résultat fatal de la fameuse tyrannie de l'organisation.

Ces grands seigneurs s'imaginent être les véritables surhommes, les seuls qui ont des qualités supérieures, qui possèdent des sentiments d'honneur.

Y a-t-il un honneur ouvrier ?

Dans notre société l'on connaît et l'on estime, par exemple, l'honneur militaire des officiers, l'on respecte l'honneur de caste des médecins, des avocats et autres gros bonnets, il est souvent question de l'honneur d'état des fonctionnaires, des commerçants ou des maîtres artisans, mais la conception de l'honneur ouvrier reste chose inconnue dans ces milieux.

Dans le monde bourgeois on considère encore comme qualité appréciable, la fierté du corporatisme, poussant l'ouvrier qualifié à mépriser les camarades moins qualifiés. On comprend dans ces milieux les ouvriers-artistes ne voulant pas être appréciés comme de simples prolétaires. Le bourgeois aime beaucoup à voir le petit fonctionnaire ou le commis de magasin, portant faux-col et du linge blanc (plus ou moins !), se défendre contre le titre d'ouvrier.

Mais quand la grande masse du peuple travailleur veut se réserver le respect d'un honneur qui lui est particulier et étant d'une grande importance, le monde bourgeois n'y comprend plus rien, il crie à la tyrannie, à l'injustice, au désordre et à la débâcle.

En recherchant les motifs de cette attitude singulière, on se heurte tout de suite aux préjugés traditionnels ayant habitué le monde soi-disant honnête à considérer l'ouvrier comme un être de droit inférieur. N'a-t-on pas, depuis des temps immémoriaux, regardé avec dédain l'homme au tablier ou à la blouse ? Celui qui a tou-

jours été opprimé et exploité, celui qui jadis subit le joug de l'esclavage, il souffre encore à l'heure actuelle de cette malédiction exprimée dans la bible par cette phrase caractéristique : « C'est à la sueur de ton front que tu mangeras ton pain ».

Vraiment le capitalisme n'a rien enlevé à cette malédiction en repoussant une couche après l'autre du peuple. La pauvreté (manque de possession), qui oblige les uns à travailler pour les autres, est encore toujours considérée comme quelque chose de méprisable, pendant que l'on s' imagine que le plus haut degré de capacité et d'honneur doit se trouver là où il y a le plus d'argent, chez ceux qui possèdent les plus grands biens. Il est du reste intéressant à constater comme beaucoup de personnes, qui eux-mêmes sont restées pauvres, malgré leurs efforts au travail et malgré leur grande économie au ménage, admettent sans autre ces doctrines de la supériorité morale des riches. Ceux qui ont l'occasion de causer avec de vieux ouvriers, surtout à la campagne ou dans les petites localités, doivent souvent remarquer combien peu ces pauvres vieux s'estiment eux-mêmes. Ils se cramponnent quelque fois à leur état d'esclavage et cherchent à le justifier avec un entêtement qui doit frapper tout ouvrier conscient. Il semble que ces malheureux sont là pour prouver la vérité de ce vieux dicton allemand, que nous traduisons ainsi :

« Il y a deux classes dans ce monde ;
l'une est née en portant les selles,
l'autre en portant les éperons. »

Ils voient dans leur sort le résultat fatal d'une force majeure, force naturelle ou divine, contre laquelle il est inutile et même interdit de lutter. Ces malheureux inconscients se baissent encore plus bas que leurs maîtres l'exigent, car ils n'ont pas encore ressenti en eux ce beau sentiment d'honneur du travailleur conscient moderne qui traverse le monde en portant bien haut sa tête, sachant qu'il n'y a pas de forces mystiques auxquelles il doit confier sa destinée.

Cela prouve déjà que l'honneur ouvrier n'est pas quelque chose de voulu, c'est-à-dire qu'il n'est pas un produit artificiel de la volonté humaine, résultat de préjugés quelconques, mais qu'il est étroitement lié aux luttes de la classe ouvrière et aux expériences acquises, aux nécessités de ces luttes.

L'honneur ouvrier n'est pas un honneur de caste, ce n'est pas la fierté du métier, c'est l'honneur de classe. Cet honneur est bien moins le résultat de l'influence de l'individu sur son entourage et son milieu social qu'il est le résultat de conditions sociales particulières poussant tous les individus qui les subissent directement — dans notre cas la classe ouvrière — à se solidariser

pour la transformation de ces conditions et à mépriser, à maudire ceux qui se soustraient au devoir social de la solidarité de classe. Ainsi l'honneur ouvrier ne résulte pas de cette tendance individuelle de se distinguer de ses semblables par une originalité qui frappe, ou par des exigences particulières, il est au contraire l'effet de la volonté collective et solide d'une classe de travailleurs résolus à conquérir l'influence et le respect que la société leur doit.

L'honneur de caste ou de métier est basé sur de multiples privilèges (réels ou imaginés), sur toute sorte d'obligations et de préjugés dont certains sont l'héritage de l'ancien corporatisme.

Par contre, l'honneur ouvrier découle de cette injustice monstrueuse dont les travailleurs sont victimes dans notre société capitaliste. Dans tous ceux qui ont conscience de l'injustice qu'ils subissent et qui cherchent à supprimer, du moins à diminuer autant que possible, le mal social, naît une conscience du droit de l'homme travailleur dont résulte cet amour propre sain qui est la base même de l'honneur réel, de l'honneur ouvrier.

Le premier pas pour sortir de l'esclavage est de s'estimer soi-même, non pas dans ce sens extrême des individualistes qui arrivent au point de mépriser tout le monde, mais dans cette conviction que l'on n'est pas une chose de laquelle il soit permis de disposer à bon plaisir ou de la traiter avec mépris. L'honneur ouvrier, c'est la meilleure déclaration du droit de l'homme; c'est la revendication de l'égalité de droits sociaux qu'il documente. Celui qui a la conscience de cela, se défendra contre tout traitement indigne, peu importe que ce soit un patron ou son représentant, une personne privée ou un représentant des autorités qui manque de respect vis-à-vis de l'ouvrier. Puis, l'ouvrier possédant une conscience de classe se défendra autant quand il s'agira de l'honneur de son syndicat ou de sa classe que lorsqu'il ne s'agit que de sa propre personne. Le travailleur conscient sait que le succès de ses efforts est étroitement lié au sort de ses camarades. Pour lui c'est avant tout l'organisation qui détermine et sauvegarde l'honneur; sans elle ses efforts pour faire valoir ses revendications, pour imposer le respect de ses droits seraient vains. Voilà pourquoi toutes les revendications morales de la lutte de classe et toutes ses vertus se trouvent cristallisées dans l'honneur ouvrier, soit: *la solidarité, la discipline, la fidélité*.

Celui qui viole ou méprise ses principes supérieurs du mouvement ouvrier, viole l'honneur ouvrier, c'est pourquoi, par exemple, le kroumir est sans honneur, à moins qu'il ait agi par pure ignorance, et il est juste que ses camarades le méprisent.

Mais voilà le point auquel la critique de nos adversaires s'attaque généralement. On nous parle de la liberté individuelle menacée par la solidarité ouvrière. L'ironie des faits veut que le patronat accorde juste à ceux qui sont méprisés par tous leurs camarades des honneurs et une bienveillance spéciale qu'il refuse aux autres ouvriers. Ce genre de réhabilitation patronale a pour but de voiler aux travailleurs inconscients la trahison de leur propre cause, de leur faire oublier la perte de leur honneur réel, seulement dès que le patronat n'a plus besoin des kroumirs, il les abandonne au mépris de leurs camarades, supprimant toute bienveillance spéciale à leur égard.

Quant à la liberté individuelle des traîtres, ceux qui en parlent sérieusement ne devraient pas oublier que la trahison a toujours et partout été considérée comme un acte immoral et condamnable. La trahison est d'autant plus condamnable quand le traître jouit en même temps des fruits de la lutte soutenue par ceux qu'il venait de trahir. D'autres se laissent guider dans leur critique par l'idée libérale du libre jeu de la concurrence. A ce sujet nous reconnaissons volontiers que le mouvement ouvrier ne soit pas libéral dans ce sens, il ne veut pas l'être, parce qu'il ne le peut pas sans se condamner à l'impuissance complète.

Les nécessités de la lutte de classe sont déterminantes pour le mouvement ouvrier; pour arriver à des résultats, l'organisation ouvrière doit proclamer la nécessité de la solidarité de tous les travailleurs. Son succès est à ce prix, et en admettant des principes libéraux dans son action, le but du mouvement ouvrier resterait éternellement un idéal se trouvant dans les airs.

On peut dire, du reste, qu'à peu d'exception près, le hallô du monde bourgeois contre la tyrannie syndicale est dû bien moins au souci pour la liberté de l'individu qu'aux craintes que le développement de l'organisation et l'extension du mouvement ouvrier lui inspire. Plus l'action ouvrière obtient du succès dans la lutte économique ou politique, plus elle paraît redoutable aux adhérents de l'ordre social actuel. Cela avec raison. L'ouvrier possédant le sentiment d'honneur, la conscience de classe ne se laisse point guider par des intérêts purement individuels, mais par ceux de l'ensemble de sa classe sociale. Ce sentiment lui a été imprégné à l'école de solidarité qu'est le syndicat.

En combattant la tyrannie syndicale, la bourgeoisie veut protéger avant tout ses libertés et ses privilèges de classe, la liberté d'exploiter les travailleurs, le privilège de disposer librement du fruit de leur travail.

Par la transformation de la société, par l'évolution et les révolutions sociales naissent de nouvelles revendications morales. Il n'y a rien dans ce monde qui reste éternellement invariable.

Les travailleurs sont les piliers d'une société nouvelle, résultat final de l'ensemble des faits historiques du présent et du passé. A cette nouvelle société correspond l'honneur ouvrier, l'honneur de l'homme éduqué socialement, qui doit pénétrer dans l'esprit et dans le sang de chacun de nous.

(Traduit du „*Fachgenosse*“.)



Mouvement syndical international.

Italie.

Les Bourses du Travail.

Depuis 1907 les Bourses du Travail ont pris une extension considérable. Le nombre des sections affiliées a augmenté de 37 % et celui des membres y adhérent de 83 %.

Des 92 bourses du travail, 43 font partie de la « Confederazione del lavoro », 9 sont affiliées au « Comitato nazionale di resistenza », tout le reste est autonome. Cependant, toute liberté est laissée aux sections de s'affilier où bon leur semble. 39 bourses du travail entretiennent chacune un bureau de placement; 65 ont introduit l'assistance judiciaire pour les membres; 35 ont engagé des médecins, 19 possèdent des écoles spéciales et 44 des bibliothèques.

Voici encore ce que nous apprend la statistique à leur sujet.

En ne retenant que les chiffres concernant les plus grandes d'entre elles nous obtenons:

Bourses du travail de	Nombre des membres	Recettes	Dépenses
Reggio	45,707	30,000	29,780
Ferrara	44,126	31,000	31,319
Milano	33,539	56,000	52,149
Parma	28,719	11,500	—
Torino	26,835	21,000	21,133
Genova	23,251	15,000	—
Bologna	23,331	32,000	29,000

La cotisation versée à la bourse du travail varie entre 30 ct. et 6 fr. par membre et par année; en moyenne elle est de 50 à 60 ct. Elle était de 1 franc dans dix bourses du travail, de fr. 1.20 dans 7, de fr. 1.50 dans 3, de fr. 3.60 dans 3 autres bourses. En outre, les bourses du travail possèdent, en tout environ 80 journaux socialistes, dont la plupart paraît une fois par semaine. En 1905, presque toutes ont introduit le paiement de secours en cas de chômage et ceci avec le concours de la « *Società Umanitaria* » à Milan.

A la suite, on trouvera quelques renseignements sur la répartition des organisations dans les différents départements, d'après la profession, le genre d'organisation, etc. Pour établir exactement le nombre des membres des organisations ouvrières en Italie, on sera d'abord fort embarrassé par la grande diversité des groupements existants, qui permettent aux ouvriers d'être organisés très différemment. Ce fait rend cette tâche très difficile et empêche de juger assez clairement le développement et la force de l'organisation ouvrière italienne en général. D'abord il y a des ouvriers ne faisant partie que de leur fédération de métier ou d'industrie, ensuite il y en a qui sont exclusivement membres des bourses du travail, d'autres sont seulement membres de l'organisation locale de leur métier, non affiliée à la fédération centrale ni aux bourses du

Tab. I. Département	1908			1907		1908			
	Bourses du travail	Sections	Membres	Recettes	Dépenses	Bourses situées dans les bâtiments communaux	Bourses subventionnées par l'Etat	Montant de la subvention	
								de l'Etat	autres subventions
				Fr.	Fr.			Fr.	Fr.
Piemonte . . .	14	313	50,605	42,189	41,131	1	4	2,900	2500
Liguria . . .	6	170	34,856	38,262	35,631	1	2	4,000	—
Lombardia . . .	13	662	82,255	102,034	94,727	7	7	32,250	1265
Veneto . . .	6	127	20,069	12,203	12,099	3	—	—	500
Emilia . . .	14	1429	210,173	139,735	129,935	9	6	8,100	2900
Toscana . . .	15	389	33,772	25,287	23,582	4	3	2,800	100
Marche . . .	2	31	3,203	2,942	2,942	2	1	1,000	300
Umbria . . .	2	44	5,520	4,385	3,184	1	—	—	—
Lazio . . .	2	126	13,392	8,917	4,820	1	—	—	—
Abruzzi . . .	1	10	559	—	—	—	—	—	—
Campania . . .	7	119	21,238	16,833	16,018	1	—	—	—
Puglie . . .	4	104	22,986	16,375	16,240	1	2	2,300	100
Basilicata . . .	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Calabria . . .	2	26	1,355	1,638	2,567	—	—	—	—
Sicilia . . .	3	234	52,755	20,710	18,048	2	1	6,000	650
Sardegna . . .	1	15	2,306	2,000	2,000	—	1	2,000	—
Total	92	3799	558,044	433,510	403,221	33	27	61,350	8315

travail. Enfin il y a, en Italie, des ouvriers faisant en même temps partie des deux derniers genres d'organisations. Par conséquent, si on voulait se baser sur les chiffres du tableau pour juger la force de l'organisation ouvrière en général, on n'obtiendrait pas un résultat conforme à la réalité; cependant les chiffres démontrent bien les forces particulières de chaque organisation. Nous

prions les lecteurs de tenir compte de cette observation en étudiant les tableaux qui suivent, car les mêmes ouvriers y sont souvent comptés deux fois. Envisageons en première ligne le développement des organisations des ouvriers de l'industrie dans les différents départements. Pour trois bourses du travail les chiffres manquent. Cependant cela ne changerait pas grand'chose au résultat de l'en-